

Comment les Français voient la forêt et sa gestion

Michelle Dobré, Nathalie Lewis, Anne-Marie Granet

▶ To cite this version:

Michelle Dobré, Nathalie Lewis, Anne-Marie Granet. Comment les Français voient la forêt et sa gestion. Rendez-vous Techniques de l'ONF, 2006, 11, pp.55-63. hal-02587723

HAL Id: hal-02587723 https://hal.inrae.fr/hal-02587723

Submitted on 17 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comment les Français voient la forêt et sa gestion

L'enquête nationale « Forêt et société » menée par l'ONF en 2004 s'intéresse aux pratiques et aux représentations de la forêt pour l'ensemble de la population. Le premier volet (RDVT N° 9) rendait compte de la fréquentation actuelle de la forêt. Ce second volet présente les appréciations subjectives sur l'état de la forêt et les actions de gestion, en terminant sur les rôles de la forêt d'aujourd'hui et de demain.

es pratiques et les représentations s'influencent les unes les autres. Si le public est persuadé que la forêt française est menacée ce qui est le cas - cela aura une incidence sur les autres jugements concernant la gestion de la forêt, mais aussi sur les pratiques effectives en forêt. Pour une interprétation optimale des résultats de notre enquête, il faudrait garder à l'esprit l'idée que les représentations n'ont pas moins de « réalité » que les pratiques. Il s'agira donc de tenir compte aussi bien des pratiques que des représentations du public, parce que leurs effets sur la réalité sociale sont similaires.

La forêt, espace fragile et menacé

Avec des formulations variables, les menaces qui pèsent sur « la forêt » sont, de longue date, ressenties comme préoccupantes par une grande majorité des Français, dans les quelques enquêtes précédentes qui ont abordé ces sujets (IRSN 2004, Baromètre envi-



Pratiques et représentations, deux réalités complémentaires : une majorité voit la forêt comme un espace de loisir, mais les aménagements de détente ne sont pas la priorité essentielle

ronnement EDF-RD, 2002-1992). Le souci pour la forêt est d'une intensité comparable à celui qui s'exprime à l'égard de la pollution de l'air ou de l'eau, ce qui donne une idée de son importance dans l'opinion. Cette préoccupation pour la fragilité de la forêt se

trouve largement confirmée dans l'enquête ONF de 2004. Il n'en reste pas moins que, dans cette dernière enquête, l'état de la forêt française est jugé plutôt satisfaisant par 58 % des interviewés, avec une frange de 6 % qui le trouvent tout à fait satisfaisant (tableau 1).

	que l'état général de la for nce aujourd'hui est	êt	ı	F12. Et selon vous l'état de la forê		
Tout à fait satisfaisant + assez satisfaisant	Peu satisfaisant + pas du tout satisfaisant	NSP	s'est amélioré .	est resté identiqu	e s'est dégradé	[NSP]
(sous-total POSITIF)	(sous-total NEGATIF)					
58	39	3	16	25	55	4

Source : Enquête ONF-Université de Caen/LASMAS, « Forêt et société », 2004.

Tab. 1 : les jugements sur l'état de la forêt aujourd'hui et depuis vingt ans

F13. À votre avis, qu'est ce qui menace la forêt française aujourd'hui?		en 1er	en 2ème	Total 1+2
TOTAL	Rang/10	100	100	% arrondis
Les incendies	1	40	16	56
Les pollutions de l'environnement	2	21	24	45
Les dangers naturels (tempêtes, inondations, avalanches.)	3	12	11	23
Le développement des villes et des routes	4	6	9	15
Les parasites (insectes, champignons, virus)	5	5	7	12
Le manque d'entretien	6	4	9	13
La fréquentation par le public	7	4	13	
L'exploitation des arbres pour la production de bois	8	4	7	11
Le développement de l'agriculture	9	1	2	3
Le changement climatique	10	1	5	6
Autre	/	0	0	
[NSP]	/	2	2	4

Source : Enquête ONF - Université de Caen/LASMAS, « Forêt et société », 2004.

Tab. 2 : hiérarchie des menaces sur la forêt :

Toutefois, le sentiment de menace sur la forêt ressurgit toujours aussi fort dans les réponses à une autre question qui concerne l'évolution de l'état de la forêt depuis 20 ans : 55 % des Français considèrent que l'état de la forêt en France s'est dégradé, contre 16 % seulement qui estiment qu'il s'est amélioré durant la même période. Les traces durables des images de la tempête de décembre 1999 ainsi que celles des sécheresses et de la canicule de l'été 2003, où les images de forêt automnale en août et les incendies ont pu marquer les esprits, ne sont pas étrangères à ce sentiment de grande fragilité de la forêt. Pourtant, l'enquête a été réalisée en décembre 2004 précisément pour éviter une trop grande prégnance des images médiatiques de la forêt menacée qui se multiplient chaque été. Par ailleurs, il persiste sans doute un amalgame dans les représentations, entre la forêt française et la forêt dans le monde (dont la forêt amazonienne) qui joue aussi un rôle dans la constitution de ces opinions.



Une perception plutôt négative des arbres morts malgré la priorité écologique ressentie

L'incendie, ennemi numéro un de la forêt

L'incendie reste la principale menace qui pèse sur la forêt, en 2004 comme en 1995 (Credoc/Ifen/Derf), 40 % de Français le citent en première position (Tableau 2). À l'opposé, le changement climatique n'a que très peu d'incidence sur l'état de la forêt, seuls 1,2 % le citant en première position dans une liste de 11 menaces possibles (les plus diplômés le mentionnent deux fois plus souvent que dans le reste de la population). Est-ce que la médiatisation croissante du changement climatique va changer cet état des représentations? C'est fort probable - encore faudra-t-il le vérifier lors d'un futur passage de l'enquête.

En deuxième position, c'est la pollution de l'environnement qui obtient 21 % de citations, tandis que les dangers naturels (tempêtes, inondations...) ne sont cités que par 12 % en première position, au troisième rang dans la hiérarchie des principales menaces. La comparaison avec les données de 1995 n'est esquissée ici qu'à titre indicatif, puisque la liste des menaces proposée alors n'était pas rigoureusement identique à la liste de 2004. Nous nous contenterons d'observer que, dans les grandes lignes, les tendances lourdes

n'ont pas changé pendant la dernière décennie. Les trois premières menaces perçues étaient, en 1995, les incendies, la pollution atmosphérique et le développement des villes et des routes. Si l'on assimile, dans l'enquête de 2004, la pollution et les dangers naturels dans la catégorie plus vaste de « l'environnement », la structure des menaces ressenties reste la même. L'item sur le changement climatique ne figurait pas en 1995.

Aujourd'hui, le manque d'entretien occupe une place relativement moins importante (4 %) qui semble (toute précaution prise pour la comparaison) en diminution par rapport à l'enquête de 1995. Dans ce questionnement relatif aux « menaces », il pourrait sembler clair que le manque d'entretien n'entre plus dans les « préoccupations » des Français, néanmoins, rien n'est aussi évident...

L'entretien de la forêt, des jugements fortement dépendants du sens donné à une notion multiforme.

La majorité des visiteurs se déclare satisfaite de la plupart des items proposés à leur appréciation. Seule la *présence de bois mort* recueille un avis plutôt défavorable avec 50 % de jugements négatifs (Tableau 3).

Globalement, la nature des appréciations négatives ou positives sur l'entretien de la forêt est liée à la fréquence des visites : plus on se rend souvent en forêt, et plus on se montre critique par rapport à son entretien. La satisfaction par rapport aux équipements, en revanche, est indépendante de la fréquence des visites. Le fait d'être concerné par la forêt dans le cadre d'un mandat électif, d'un engagement associatif, ou en tant que riverain a tendance à renforcer les avis négatifs sur pratiquement tous les points. De même, c'est dans les villes moyennes que la satisfaction est la moins forte. L'interprétation de la notion d'« entretien » de la forêt est moins simple qu'il n'y paraît à première vue. En effet, l'état général d'entretien de la forêt (le soin, l'ordre), apparaît satisfaisant à 66 % des interviewés – mais nous avons restreint, dans cette question, la signification de l'entretien aux notions de soin et d'ordre - que chacun peut assimiler à l'entretien de son propre environnement domestique. En revanche, la présence de bois mort, assimilée également à un manque d'entretien

F. 14 Différents aspects concernant	l'entretien	et l'aména	igement de	la forêt				
Êtes-vous	Tout à fait satisfait	Assez satisfait	ST positif	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	ST négatif	[NSP]	Total
1. La diversité des paysages	32	56	88	10	1	11	1	100
2. Le résultat esthétique des plantations et des travaux	14	60	74	19	4	23	3	100
3. L'état des routes et des chemins	14	55	69	24	6	30	/	100
 L'état des équipements pour le public : aires de pique-nique et de jeux, pan- neaux d'information 	18	51	69	24	6	30	1	100
5. La présence de bois coupé, que ce soit en bordure de chemin ou dans les "coupes"	16	52	68	22	6	28	4	100
6. L'état général d'entretien de la forêt : le soin, l'ordre	14	52	66	27	7	34	/	100
7. Les indications pour s'orienter	17	48	65	26	7	33	2	100
8. La présence d'arbres morts en forêt	11	36	47	35	15	50	3	100

Source : Enquête ONF - Université de Caen/LASMAS, « Forêt et société », 2004.

Tab. 3 : la satisfaction sur quelques aspects d'entretien et d'aménagement de la forêt

par une partie de la population, est l'aspect considéré comme le moins satisfaisant parmi les items proposés (50 % ne sont pas satisfaits). On pourrait évoquer aussi la « propreté », abordée dans une question portant sur les motifs de gêne lorsqu'on se rend en forêt. C'est alors « la présence d'ordures » (76 %) qui gêne le plus les visiteurs de la forêt! Ce qui illustre la zone d'ombre concernant l'entretien... Notion polysémique et vaste, l'entretien peut vouloir dire tellement de choses, que seule une exploration systématique des multiples sens qu'elle peut recouvrir pour le public - que nous entreprendrons dans la phase qualitative de la recherche — pourra véritablement nous éclairer à ce sujet.

L'image des actions forestières : satisfaction d'ensemble sur l'état de la forêt et son aménagement, tempérée par la hausse des jugements critiques.

En dépit de ses quelques faiblesses de formulation, nous avons repris à l'identique une question posée en 1995 pour suivre les éventuelles évolutions dans les jugements du public sur l'entretien de la forêt, et sur les personnes qui s'en occupent (Tableau 4). La question a été posée à l'ensemble de l'échantillon (1 000 individus représentatifs de la population française de 15 ans et plus).



L'entretien de la forêt : une notion multiforme difficile à cerner

F26. Vous arrive-t-il de porter un jugement négatif sur l'entretien des forêts françaises ou sur les personnes qui s'en occupent ?	2004 (ONF) %	1995 (Ifen/Derf) %
Très souvent	6,6	5,9
Assez souvent	20,2	20,8
Rarement	33,4	23,5
ST Porte un jugement	60,2	50,2
Jamais	38,0	45,9
[NSP]	1,8	3,9
TOTAL	100	100

Source : Enquête ONF - Université de Caen/LASMAS, « Forêt et société », 2004.

Tab. 4 : les jugements négatifs sur l'entretien des forêts : comparaison 1995-2004

À côté du sentiment de satisfaction qu'une majorité des Français (58 %) exprime au sujet de l'état actuel de la forêt (en général), les jugements critiques sur l'entretien de la forêt et les personnes qui s'en occupent ne sont pas rares : 60 % des Français déclarent porter des jugements négatifs à ce sujet, dont la moitié (33 %) à qui cela arrive plutôt « rarement ».

Granet, ONF

On peut constater une augmentation de 10 points des jugements négatifs exprimés. Cette augmentation est due pour l'essentiel à l'augmentation du nombre de ceux qui critiquent *rare*-

													_	

F27. Parmi les raisons suivantes, quelles sont dans l'ordre les DEUX qui vous poussent à critiquer l'entretien des forêts ou les personnes qui s'en occupent ? Question posée aux 60,2 % qui portent un jugement négatif	En 1er	En 2ème	Total 1er+2ème	Rang 1+2	En 1er	En 2ème	Total 1er+2ème	Rang 1+2	Écart (1er+2ème)
% arrondis		0	NF 2004			lfen/	Derf 1995		2004 - 1995
On plante trop de résineux en forêt	11	6	17	6	11	7	18	5	-1
On plante trop d'arbres exotiques et pas assez d'espèces locales	3	5	8	8	2	5	7	8	+1
La forêt est mal entretenue	43	12	55	1	48	11	59	1	-5
Il y a trop de forêts avec une seule espèce d'arbres	5	10	15	7	3	6	9	7	+6
Certaines pratiques forestières nuisent aux espèces animales ou végétales menacées	9	17	26	2	8	17	25	3	+1
Il y a trop de routes et de pistes forestières	7	10	17	6	7	11	18	5	-1
Les coupes rases sont trop nombreuses	10	15	25	3	11	20	31	2	-6
Les pratiques forestières ont trop modifié les paysages	6	13	19	5	6	16	22	4	-3
[NSP]	6	14	20	4	3	8	11	6	+9

Source : Enquête ONF - Université de Caen/LASMAS, « Forêt et société », 2004.

Tab. 5 : raisons de critiquer l'entretien des forêts : comparaison 1995-2004

ment l'entretien. Outre le fait qu'il peut s'agir d'une disposition générale à exprimer son mécontentement dans la société française, cette augmentation des jugements négatifs pourrait être liée à la forte élévation générale du niveau de diplôme entre 1990 et 1999 (Recensement de la population, INSEE 1999), Or, il est avéré que plus le niveau de diplôme augmente, plus on a tendance à exprimer des jugements tranchés, ce qui n'empêche pas, par ailleurs, les plus diplômés à se déclarer plus souvent « satisfaits » que le reste de la population sur une question générale. Il se peut donc que l'augmentation globale des jugements négatifs soit, au moins en partie, l'effet mécanique du changement de structure de la société française. En bref, jeunes, actifs, diplômés, aisés - tel est le profil de ceux qui expriment rarement des jugements négatifs sur l'entretien des forêts et sur les forestiers en 2004. Mais il y a sans doute également un changement, plutôt difficile à cer-

ner, dans les raisons de critiquer l'entretien de la forêt.

La hiérarchie des raisons de critique reste pratiquement inchangée entre les deux enquêtes pour les premiers choix. La première raison nous renvoie encore à la notion d'entretien de la forêt, la forêt est mal entretenue: 43 % la choisissent en premier, 12 % en second, 55 % au total. En 1995, cette raison était également à la première place, avec 59 % qui la choisissaient en première et deuxième position (Tableau 5). La deuxième raison, certaines pratiques forestières nuisent aux espèces animales et végétales menacées (26 % en 1er et en 2^{ème}), n'a pas augmenté depuis 1995 (25 %). Mais elle arrive au deuxième rang en 2004, alors qu'en 1995 c'étaient les coupes rases qui arrivaient en deuxième. On peut constater aussi que le choix il y a trop de forêts avec une seule espèce d'arbres a progressé de 6 points.

C'est donc la critique des coupes rases trop nombreuses qui a subi la plus forte baisse depuis 1995, — 6 points, de 31 % à 25 %. Il faut noter également la forte hausse des réponses ne sait pas, + 9 points.

Une sensibilité environnementale plus marquée dans les opinions des Français peut expliquer la variation des raisons de la critique. À l'examen des profils des trois premières raisons de critique, cette impression est confirmée. La forêt est mal entretenue est choisi, en 2004 comme en 1995, par les individus les moins diplômés et les personnes au foyer. Il s'agit d'un profil « classe populaire » et classe moyenne modeste. Techniquement, nous pouvons considérer cet item comme une absence d'opinion bien précise sur le sujet, étant donné le flou de la formulation. La critique des coupes rases trop nombreuses est le fait d'une frange de 10 à 25 % de la population, habitant dans des petites villes et au

revenu moyen. En revanche, le choix certaines pratiques forestières nuisent aux espèces animales et végétales menacées est davantage le fait d'une population jeune, de lycéens et étudiants en cours de scolarité.

Légitimité des actions de gestion en forêt

La question centrale de la gestion forestière fait l'objet de deux approches distinctes, soit par les attentes et perceptions du public dans des domaines spécifiques (coupes, aménagements pour les loisirs) soit par le degré de nécessité relatif de différentes actions, c'est-à-dire la légitimité même de ces actions de gestion pour le public.

L'accueil du public en forêt

Une forte majorité de Français (68 %) opte, en 2004 comme en 1995, pour une politique d'amélioration des loisirs en forêt.

D'un point de vue sociologique, le profil de ceux qui sont favorables aux actions de développement des loisirs en forêt est celui d'une classe moyenne modeste, avec une plus forte proportion de jeunes que de personnes âgées (39 % sont contre), et des individus peu diplômés (72 % des non diplômés sont pour). L'analyse des « attentes » d'aménagement devra donc tenir compte de cette relative surreprésentation des non diplômés parmi les répondants.

Les trois souhaits principaux d'amélioration des loisirs en forêt sont, en 2004, d'aménager des circuits pédestres balisés (29 %), d'aménager des visites éducatives de la forêt (21 %) et de multiplier les aires de pique-nique et de jeu (17 %). En 1995, les deux premiers choix étaient identiques mais la troisième « action » choisie était plutôt paradoxale, laisser la nature à l'état sauvage. Elle apparaît en 4ème position en 2004, avec une baisse notable de 6 points de ceux qui la choisissent (12 %).

Les coupes

Une autre question de l'enquête explore les idées qui viennent à l'esprit des interviewés à propos de la coupe des arbres, action au cœur du métier de

F16. À quoi pensez-vous quand on coupe des arbres ?	%
Cela crée de l'emploi	3
Place aux jeunes arbres !	14
C'est bien d'utiliser le bois, c'est un matériau écologique	14
On entretient la forêt	36
C'est inutile, la forêt n'a pas besoin de l'homme	3
On détruit la forêt	27
[NSP]	3
TOTAL	100

Source : Enquête ONF - Université de Caen/LASMAS, « Forêt et société », 2004.

Tab. 6 : associations d'idées autour de la coupe des arbres

forestier et souvent source de malentendus avec le public.

Les réponses les plus nombreuses se divisent en deux catégories contradictoires (Tableau 6) : pour 36 % des enquêtés, le fait de couper des arbres signifie plutôt on entretient la forêt, tandis que pour 27 % autres, il signifie, au contraire que l'on détruit la forêt. Ces derniers se recrutent surtout parmi les classes moyennes modestes peu diplômées, ceux qui ne vont pas en forêt, les femmes et les jeunes. Seuls 3 % pensent que c'est inutile, la forêt n'a pas besoin de l'homme. Au total, 67 % des répondants ont une vision plutôt positive de la coupe des arbres et ces résultats traduisent une vision bien éloignée de la « sanctuarisation » de la forêt. Il n'en reste pas moins qu'il faut garder à l'esprit ces contradictions lorsqu'on analyse les opinions sur l'entretien et la gestion de la forêt.

La légitimité de différentes activités liées à la gestion

Une autre manière d'aborder les « attentes » ou d'apprécier « la demande sociale » en matière de gestion de la forêt, c'est de mesurer le degré de nécessité alloué à différentes actions en forêt. On peut considérer que les actions jugées nécessaires sont aussi les plus légitimes.

Les neuf actions proposées (Tableau 7) correspondent toutes dans leur formulation à des tâches de gestion concrète auxquelles sont confrontés les fores-

tiers. La première impression qui ressort de l'examen des réponses sur les actions jugées très nécessaires et assez nécessaires, c'est que la quasi-totalité des actions apparaît comme nécessaire à une majorité d'interviewés, à l'exception de la construction de routes pour la gestion de la forêt qui est aussi l'action la moins bien notée.

En considérant uniquement le choix très nécessaire, nous obtenons le classement suivant.

La restauration des forêts après les catastrophes naturelles (79 %). La protection de la diversité biologique (71 %).

Le renouvellement des arbres (69 %). Assurer la sécurité du public (44 %).

Ce que l'on peut souligner, c'est qu'il apparaît clairement une « symbolique » (dans le sens positif du terme) de la tempête de 1999, qui a conféré un rôle perçu comme « héroïque » aux forestiers et a contribué à consolider la légitimité de leur action. Cela structure encore en 2004 l'image de l'action des forestiers dans le public - et représente un capital de popularité non négligeable. Les incendies de forêt peuvent entrer dans la même catégorie pour le public. Par ailleurs, un flou mystérieux est associé à l'intérêt pour la diversité biologique. Cette expression, jusqu'à présent limitée aux cercles des spécialistes, est nouvelle dans l'espace public et dans les enquêtes d'opinion. Qu'estce qui lui est associé ? Nous n'avons pas assez d'indices pour en dessiner

1.1	1 1	100		

F25. Concernant la gestion de la forêt, dites-moi si chacune des actions que je vais vous citer vous paraît	Tout à fait nécessaire	Assez nécessaire	Sous-total Tout à fait + assez nécessaire	Peu nécessaire	Pas du tout nécessaire	Sous-total Peu ou pas nécessaire	[NSP]
 La restauration des forêts après des catastrophes naturelles 	79	17	96	2	1	3	1
2. La protection de la diversité biologique (faune et flore)	71	25	96	2	/	2	2
3. Le renouvellement des arbres	69	26	95	3	/	4	1
4. Assurer la sécurité du public	44	37	81	11	6	17	2
5. La régulation des populations d'animaux sauvages en surnombre	36	40	76	14	8	22	2
6. La création d'équipements pour le public (stationnement, bancs, sentiers de randonnée, parcours sportifs, orientation)	31	40	71	19	8	27	2
7. Accroître la diversité des paysages	30	38	68	22	8	30	2
8. L'exploitation du bois	27	46	72	20	6	26	2
9. La construction de routes pour la gestion de la forêt	17	32	49	30	19	49	2

Source: Enquête ONF - Université de Caen/LASMAS, « Forêt et société », 2004.

Tab. 7 : nécessité ou pas des actions de gestion

l'explication, mais il n'est pas certain que le sens de cet item ait été le même pour tous. Néanmoins, ce positionnement des répondants doit être lié à la légitimité de la « fonction écologique » de la forêt qui, dans l'enquête de 2004, surpasse celle de la « fonction sociale », et laisse loin derrière la fonction économique.

Les rôles et valeurs de la forêt

L'importance relative des trois fonctions attribuées classiquement à la forêt (sociale, économique et écologique) a été appréhendée dans notre enquête au moyen de 10 propositions relevant de l'une ou l'autre de ces dimensions. Il s'y ajoute une dimension

nouvelle, la forêt comme « réservoir de résistance » face à la généralisation du monde marchand, qui correspond à la sixième proposition, la forêt est un espace accessible à tous gratuitement (Tableau 8).

Si l'on considère les réponses sur ce qui définit très bien la forêt aujour-

F20. Je vais maintenant vous citer une série d'affirmations. Pour chacune, vous me direz si elle définit... LA FORET FRANÇAISE AUJOURD'HUI Très Assez ST Pas Pas bien ST [NSP] TOTAL bien bien bien bien du tout pas bien 80,1 18,3 98,5 0,4 1. La forêt est un espace de nature 100 0,2 0,6 1,0 2. La forêt contribue à la santé et au bien-être 100 75,7 22,1 97,8 1,0 0,3 1,3 0,9 100 72.4 24.5 96.9 1,8 1.9 1,2 3. La forêt participe à notre qualité de vie 0,1 4. La forêt protège notre environnement (l'air, l'eau, le sol) 100 71,9 23,8 95,7 2,2 0,7 2,9 1,4 1,9 5. La forêt est un réservoir de diversité biologique 100 66,9 27,9 94,8 3,0 0,3 3,3 6. La forêt est un espace accessible à tous gratuitement 100 66,9 25,2 92,1 5,0 1,8 6,8 1,1 7. La forêt est un espace de loisir et de détente 100 66,2 95,0 3,5 4,1 0,9 28,8 0,6 8. La forêt produit du bois 100 60.2 32.1 92,3 5,2 1,5 6,6 1,0 9. La forêt favorise le tourisme 100 35,3 42,3 77,6 15,9 4,8 20,7 1,7 100,0 26,6 44,0 70,7 22,0 4,3 26,3 3,0 10. La forêt produit de l'emploi

Source : Enquête ONF — Université de Caen/LASMAS, « Forêt et société », 2004.

Tab. 8 : perception des rôles de la forêt

d'hui, on obtient le classement suivant des fonctions :

- forêt espace écologique : espace de nature (80 %) ; forêt protection de l'environnement, diversité biologique (72 %, 67 %) ;
- forêt espace à vocation sociale : santé et bien-être, qualité de vie (76 %, 72 %) ; espace « récréatif » (loisir et détente 66 %, tourisme 35 %) ;
- forêt espace économique : production de bois (60 %), emploi (27 %); le tourisme (35 %) peut également être comptabilisé dans la dimension économique.

Les premières places sont attribuées à des rôles de la forêt relevant de la fonction écologique, tout d'abord, et de la fonction sociale en deuxième lieu. Concernant la fonction économique, nous soulignerons un même constat fait par ailleurs au fil des enquêtes : cette fonction, source de malentendu entre les forestiers et le public, est la moins bien perçue ou, en tout cas, la moins bien valorisée des vocations forestières aux yeux du public. La production de bois est surtout perçue comme nécessaire par

les personnes âgées de 65 ans et plus, et par les habitants des régions à forte présence forestière (tant sur le plan socio-économique que sur celui du taux de boisement). Le fait qu'une fonction essentielle du travail des forestiers ne soit plus reconnue principalement que dans les catégories vieillissantes de la population ne manquera pas d'interpeller le gestionnaire.

On retrouve des catégories semblables, quoique légèrement plus jeunes (avec une fréquentation régulière de la forêt), sur la proposition la forêt produit de l'emploi. Il s'agit toutefois, à ce propos, d'une méfiance généralisée face à la crédibilité des supposés « gisements » d'emploi à laquelle la forêt n'échappe pas.

Quelle forêt pour l'avenir ?

Si nous envisageons les mêmes rôles et fonctions de la forêt du point de vue de leur développement à l'avenir, la hiérarchie des fonctions construite avec les visions actuelles de la forêt se trouve amplement confirmée et de fait, renforcée (Tableau 9).

F21. Je vais maintenant vous citer un certain nombre de rôles que peut jouer la forêt en France.

Ainsi, les trois premières priorités qui rassemblent plus de 80 % de choix très prioritaire sont de nature écologique et liées au « développement durable » : la protection de la forêt pour les générations futures arrive en tête (87 % la jugent très prioritaire), suivie par la préservation de la forêt pour la protection de l'eau, de l'air et du sol (84 %) et la protection de la forêt comme espace de nature (83 %). Cela constitue une hiérarchie très claire, dans l'opinion publique, qui renvoie aux actions jugées comme les plus légitimes dans la gestion de la forêt : il s'agit, en égale mesure, du développement durable (forêt comme patrimoine à transmettre aux générations futures), de la protection de l'environnement (forêt contre la pollution et pour la protection des ressources naturelles de la planète), et de la protection de la nature (forêt comme espace de nature à préserver et comme réservoir de diversité biologique).

Après le développement durable, la nature et l'environnement, la principale fonction est plutôt d'ordre « social » : c'est la protection de la forêt pour la qualité de la vie (75 %), la protection

44,8

27,4

1,7

Pour chacun, vous me direz s'il faudrait À L'AVENIR le développer de manière... Très prioritaire Assez prioritaire [NSP] **TOTAL** Pas prioritaire Protéger la forêt pour les générations futures 100 86,7 11,6 0,7 1,0 100 83,3 14,5 0,6 Préserver la forêt pour la protection de l'air, de l'eau et du sol 1,6 Préserver la forêt comme espace de nature 100 81,9 16,4 8.0 0,9 Protéger la forêt pour l'amélioration de la qualité de la vie 100 74,8 22,5 1,5 1,2 Considérer la forêt comme réservoir de diversité biologique 100 68,2 25,5 4,4 1,9 Entretenir la forêt pour l'amélioration du paysage 100 63,4 30,3 4,9 1,4 Préserver la forêt pour disposer d'espaces entièrement libres et 100 62,8 29,9 5,9 1,4 gratuits pour tous Aménager la forêt pour les loisirs et la détente 100 38,2 41,1 19,6 1,1 Utiliser la forêt pour la production de bois 100 27,3 44,7 26,7 1,3

Source: Enquête ONF — Université de Caen/LASMAS, « Forêt et société », 2004.

Utiliser la forêt pour l'activité économique et l'emploi

Tab. 9 : les rôles de la forêt à développer à l'avenir

100

26,1

des paysages, et de la forêt comme espace entièrement libre et gratuit pour tous (notion de justice sociale, en même temps que de service public).

Enfin, la **fonction économique** (production de bois, activité économique et emploi, 27 et 26 %) et, dans une moindre mesure, la fonction récréative (aménager la forêt pour les loisirs et la détente, 38 %) apparaissent comme les missions de la forêt les moins prioritaires pour l'avenir. Elles sont certes un « moyen » pour faire vivre la forêt et la filière bois, mais le rôle économique de la forêt n'est pas perçu comme déterminant en lui-même pour la forêt de demain, pas plus qu'il ne l'est pour la forêt au présent.

Pour formuler ces questions, nous avions émis l'hypothèse de la forêt comme espace idéalement non marchand, opposé donc non seulement à la ville en tant qu'espace artificiel, mais à la monétarisation de l'ensemble des besoins dont la ville est synonyme. La forêt comme espace non marchand serait un espace refuge « pour tous », que l'on dispose ou non des moyens financiers désormais indispensables à la satisfaction de la quasi-totalité de nos besoins (Dobré, 2002). Par ailleurs, cette hypothèse reposait aussi sur le pari que, en comparaison aux fonctions « nobles » de la forêt, celle de protéger la nature et l'environnement et celle de procurer différents agréments (qualité de la vie), la fonction économique de la forêt allait s'en trouver moins bien considérée.

À l'issue de notre analyse des résultats de l'enquête de 2004, l'intuition en direction du « développement durable » s'avère plus féconde que celle sur les perceptions de la fonction économique de la forêt. Formellement, le caractère « diminué » ou secondaire de la fonction économique dans l'esprit des interviewés est validé dans les résultats. Seulement, il ne s'agit pas tant de méconnaissance ou de subordination des « basses tâches » matérielles à des visées plus « nobles » pour la forêt, mais d'une structuration

des représentations dès lors que l'on met les trois fonctions (seulement) en présence. Le plus intéressant, en fin de compte, c'est la possibilité de détecter, derrière ces trois fonctions classiques de la forêt, d'éventuelles représentations nouvelles qui sont en train de se prendre forme. Et c'est le cas pour la vision de la forêt comme patrimoine à transmettre aux générations futures. Cette vision « patrimoniale » de la forêt n'est pas, à proprement parler, non-marchande. Mais elle peut l'être dans la mesure où elle rencontre la notion de transmission et celle de don - au sens où ce qui se transmet, ce qui se donne, ne se vend pas (même s'il s'agit de biens ayant une valeur marchande).

La notion de gratuité évoquée par l'un des items des tableaux 8 et 9 était un compromis pour désigner le caractère non marchand de la manière la plus simple possible. Mais nous noterons que les profils des répondants à cet item montrent que la « gratuité » de la forêt ainsi formulée attire, de manière prévisible, les catégories les moins aisées de la population. Ceci est tout à fait banal, la propension à payer (et son contraire) étant strictement liée aux revenus disponibles (donc à la position sociale). Ce n'est que dans le cadre de la recherche qualitative que nous pourrons préciser de manière plus riche en significations cette idée de la forêt comme espace de résistance à la généralisation du monde marchand.

Une nouvelle image en gestation ?

Pour conclure, il est fort probable qu'autre chose soit en train de naître dans les représentations de la classe moyenne instruite et aisée, que nous avons encore un peu de mal à saisir, parce que les connaissances (surtout quantitatives !) ont un côté descriptif, certes nécessaire, mais qui n'est pas toujours le plus apte à saisir les transformations en cours. On se penche plutôt sur celles qui ont déjà eu lieu. Mais dans cette hypothèse d'une nouvelle image de la forêt qui prendrait forme

dans une certaine classe moyenne en tant que force « motrice » des valeurs, nous sommes à même de constater qu'il ne s'agit plus de la forêt « sanctuaire » ni de la forêt « espace de loisirs » imaginée naguère par une autre classe moyenne, plus modeste. La forêt « réservoir de nature » ou « ressource écologique » rencontre certes les inquiétudes pour l'environnement, omniprésentes, mais elle ne semble plus non plus, significative d'une tendance à la « sanctuarisation » de la forêt, de sa mise en réserve naturelle sous la forme d'un musée vivant – afin de la protéger de toute fréquentation, et d'en faire une sorte d'alibi de la civilisation urbaine non remise en question. Nous voyons poindre une certaine vision « patrimoniale » de la forêt, mais - nous l'avons souligné - cette notion doit encore être approfondie dans la phase qualitative de la recherche. Car une telle vision de la forêt implique de nombreux changements dans les modes de vie, dans la culture en général, sans que l'on puisse pour l'instant dire s'il s'agit d'un même phénomène que celui que l'on observe dans la « gentrification »1 des quartiers urbains, entendue ici dans un sens beaucoup plus général, d'« embourgeoisement » d'une certaine classe moyenne. L'attachement à la forêt comme patrimoine à transmettre n'est pas loin, de ce fait, de rencontrer la vision actuelle du gestionnaire (qui ne l'a pas non plus trouvée ailleurs que dans la société que nous étudions).

Michelle DOBRÉ

CNRS-EHESS-Université de Caen Laboratoire d'analyse sociologique et des méthodes appliquées aux sciences sociales (LASMAS) michelledobre@wanadoo.fr

Nathalie LEWIS

Cemagref Bordeaux, Unité ADER nathalie.lewis@bordeaux.cemagref.fr

Anne-Marie GRANET

ONF, direction technique, département recherche anne-marie.granet@onf.fr

^{1 «} gentrification » : terme employé surtout dans le contexte du changement de composition sociale des quartiers urbains ; ici, il pourrait désigner l'attachement d'une nouvelle classe moyenne [urbaine], instruite et professionnelle, aux valeurs patrimoniales des quartiers urbains, et au-delà, de la forêt.

